

Bourses de 2^e et 3^e cycles pour stage en Centre collégial de transfert de technologies (CCTT) du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Document à l'intention des candidats

Introduction

Ce programme de bourses a pour objectif de favoriser le développement des compétences de la personne stagiaire et de favoriser la collaboration avec le milieu de la recherche collégial.

Description, conditions d'admissibilité et règlements

Ce concours est ouvert à toutes les personnes intéressées à faire un stage en CCTT, sans restriction quant à la citoyenneté ou la résidence.

Toutes les personnes qui sont dans un programme de 2^e ou 3^e cycle, de type recherche ou professionnel, sont admissibles. Les personnes inscrites dans un microprogramme ne sont pas admissibles.

La durée minimale du stage doit être de 260 heures par trimestre. Les stages à temps partiel sont acceptés. Le stage devra débuter en tout temps entre le 1^{er} avril 2020 et le 15 janvier 2021.

Pour plus de détails quant à la description complète de la bourse, les conditions d'admissibilité et les règlements, nous vous invitons à [consulter le site web de l'organisme](#).

Poser sa candidature

Étape 1 : trouver un stage

- Le stage doit être effectué dans un Centre collégial de transfert de technologies accepté par le FRQNT. La liste complète des centres se trouve à l'adresse suivante : <https://synchronex.ca/a-propos/liste-des-cctt/>
- Le stage proposé doit être relié aux domaines couverts par le FRQNT : (<http://www.frqnt.gouv.qc.ca/fr/le-frqnt/mission-et-domaines-de-recherche>)
- Le programme d'études ou le projet de recherche doit être en lien avec les activités proposées pour le stage.

Étape 2 : remplir une demande

- L'étudiant ouvre un compte FRQNet à l'adresse suivante : <https://frqnet.frq.gouv.qc.ca/researchPortal/faces/jsp/login/login.xhtml?lang=FR&site=null>
- En cas de doute sur l'admissibilité du stage, consultez l'organisme subventionnaire. Att. : [Michel Garceau](#)
- L'étudiant remet à son unité académique :
 - **Une lettre de motivation** d'un maximum de 2 pages. Elle doit impérativement inclure le titre, le lieu et la date de début du stage;
 - **Les relevés de notes à jour** pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non. Les relevés non officiels sont acceptés;
 - **Une brève lettre du directeur de recherche** confirmant que le programme d'études ou le projet de recherche est en lien avec les activités proposées pour le stage (maximum 2 pages).
- Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le dossier soit présenté dans les temps à son département pour la présélection, qu'il soit **complet et conforme aux exigences des ESP**.
- **Vous présentez votre candidature sous forme électronique PDF et papier si nécessaire au département, selon le choix de votre unité.**

Étape 3: présélection par l'unité académique (département, école, faculté)

- Chaque unité fixe une date limite et un lieu de dépôt pour la réception des dossiers.
- Elle procède ensuite à une présélection des candidatures reçues pour les recommander aux Études supérieures et postdoctorales (ESP) au plus tard le jeudi 16 janvier 2020, 16 h.
- Chaque unité avise ses étudiants ayant déposé une demande du résultat de la présélection interne (recommandé ou non aux ESP).
- **Aucune** candidature en retard ne sera acceptée. Toute demande incomplète sera rejetée automatiquement.

Étape 4 : présélection par les Études supérieures et postdoctorales

- Un comité interne des ESP évalue* les candidatures recommandées par les unités académiques et transmet à l'organisme les dossiers retenus par l'Université de Montréal.
- Les ESP ne peuvent soumettre que deux candidatures à l'organisme. Ces deux candidats obtiendront automatiquement la bourse.
- Les ESP avisent par courriel les candidats, **en février 2020**, du résultat de cette dernière étape institutionnelle (recommandé ou non à l'organisme).

***L'évaluation des dossiers sera effectuée** sur la base des critères d'évaluation proposés par l'organisme, soit :

- la qualité du dossier académique;
- la lettre d'intention de la personne candidate;
- la pertinence du stage par rapport au programme d'études ou au projet de recherche.

Annonce des résultats

L'organisme subventionnaire annoncera les résultats officiels au **mois de mars 2020**. Les récipiendaires recevront un courriel de la part de l'organisme incluant les informations nécessaires pour faire leur demande de versement et pour la remise du rapport de stage.

Pour toute **information supplémentaire sur la marche à suivre pour poser votre candidature**, n'hésitez pas à communiquer avec :

Madame Elyse Tremblay
Bureau des bourses – Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, Édouard-Montpetit, bur. 226
514 343-6111, poste 1546
elyse.tremblay@umontreal.ca